CAP (Plumasserie)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capplumasserie.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PLUMASSERIE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP1 : ÉTUDE STYLISTIQUE, GRAPHIQUE ET TECHNIQUE

Coefficient : 6 Durée : 4 heures

Aucun document personnel n'est autorisé. Les documents DT 1 et DT 2 sont fournis avec le sujet. Le candidat peut utiliser une règle, un crayon à papier, une gomme et des crayons de couleur.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE DU MÉTIER ET ANALYSE D'UNE SOURCE (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE DES APPROVISIONNEMENTS (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ATELIER PLUME ET FORME, PARIS

Vous travaillez à l'étude d'un accessoire de tête destiné à une présentation consacrée aux métiers de la mode. Le projet s'inspire de la silhouette féminine du début du XXe siècle, sans reproduire un modèle ancien à l'identique. Le support de l'accessoire est un ovale de 12 cm sur 8 cm. La proposition doit rester lisible, réalisable en atelier et s'appuyer sur des matières dont l'origine peut être documentée.

Les documents DT 1 et DT 2 font partie intégrante du sujet. Les réponses sont rédigées sur la copie, sauf indication contraire. Pour la question 1.4, le candidat réalise un croquis de face annoté sur sa copie. Le document réponse DR 1 est à rendre avec la copie. La qualité de l'expression, la précision du vocabulaire et le soin apporté aux productions sont pris en compte dans la limite des points attribués à chaque question.

PARTIE 1 : HISTOIRE DU MÉTIER ET ANALYSE D'UNE SOURCE (9 points)

Situer, analyser et interpréter une source historique en lien avec la plumasserie

À l'aide du document DT 1, analysez le contexte et la portée de la convention présentée. Appuyez vos réponses sur des éléments précis du document. Pour la question 1.4, proposez une traduction graphique personnelle adaptée au cahier des charges de l'accessoire.

1.1 (2 points) Présentez la nature du document DT 1, sa date et son contexte. Indiquez le problème auquel cette convention entend répondre.

1.2 (2 points) Reformulez l'engagement énoncé à l'article 1. Identifiez les acteurs auxquels cet engagement s'adresse et précisez son objectif.

1.3 (2 points) Expliquez ce que cette source permet de comprendre sur les relations entre usages des oiseaux, protection de la nature et métiers utilisant des plumes. Indiquez une limite de la source pour connaître les pratiques concrètes des plumassiers de l'époque.

1.4 (3 points) Réalisez sur votre copie un croquis de face d'un accessoire de tête composé sur le support ovale de 12 cm sur 8 cm. Faites apparaître une organisation volontaire des volumes et des directions de plumes. Ajoutez deux annotations : l'une indiquant un choix esthétique inspiré de la période évoquée, l'autre précisant une précaution de conception liée à la traçabilité ou à la préservation des espèces. Le croquis est évalué selon sa lisibilité, la cohérence de la composition et la pertinence des annotations.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE DES APPROVISIONNEMENTS (7 points)

Lire des données, comparer des évolutions et justifier un choix d'approvisionnement

Le document DT 2 présente la répartition des origines déclarées des matières plumassières achetées par un atelier parisien. Les données sont un relevé de cas fourni pour l'épreuve : elles ne

FormaV - document d'entraînement non officiel

constituent pas une statistique nationale. Les parts sont exprimées en pourcentage des achats de l'atelier pour chaque année et leur total atteint 100 %.

Origines déclarées des matières plumassières achetées par l'atelier

Origine déclarée	2010	2025
France	55 %	30 %
Autres pays de l'Union européenne	30 %	35 %
Pays hors Union européenne	15 %	35 %

Données de cas fournies pour l'épreuve. Pourcentages des achats annuels.

2.1 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 en calculant, pour chaque origine, l'évolution entre 2010 et 2025 en points de pourcentage. Indiquez ensuite si la part augmente, diminue ou reste stable.

2.2 (2 points) À partir des données du DT 2, décrivez en deux éléments l'évolution géographique des approvisionnements de l'atelier entre 2010 et 2025. Distinguez clairement les approvisionnements français, ceux provenant d'autres pays de l'Union européenne et ceux provenant de pays hors Union européenne.

2.3 (3 points) L'atelier doit sélectionner une matière pour l'accessoire étudié. Formulez une recommandation d'approvisionnement en vous appuyant sur les données du DT 2 et sur les exigences du projet. Justifiez votre choix en précisant deux informations que l'atelier devrait vérifier avant l'achat. Les données fournies ne permettent pas, à elles seules, de conclure à la légalité ou à la durabilité d'une matière.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (4 points)

Liberté d'expression, responsabilité et vérification de l'information dans un contexte professionnel

Document d'appui : dans l'atelier, une apprentie publie sur un réseau social une photographie d'un lot de plumes et écrit : « Notre fournisseur utilise certainement des plumes d'espèces protégées. » Elle ne dispose pas de document établissant cette affirmation. La photographie permet d'identifier un document de commande comportant le nom du client. La procédure interne de l'atelier demande de vérifier les informations auprès du responsable, de conserver les justificatifs de provenance et de ne pas diffuser de données concernant un client sans autorisation.

3.1 (2 points) Repérez deux enjeux civiques ou professionnels présents dans cette situation. Distinguez notamment l'expression d'une opinion de la diffusion d'une affirmation non vérifiée et identifiez le risque lié à la photographie publiée.

3.2 (2 points) Proposez une conduite responsable pour traiter le doute sur l'origine des plumes. Présentez deux actions concrètes permettant de vérifier l'information et de protéger les personnes concernées, sans empêcher le signalement de faits établis.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX UTILES À L'AGRICULTURE, 19 MARS 1902

Extrait de l'article 1 : « Les Hautes Parties contractantes s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection des oiseaux utiles à l'agriculture. »

Source : Convention internationale pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, signée à Paris le 19 mars 1902, article 1. Le document est un engagement conventionnel entre États. L'extrait reproduit ici porte sur les oiseaux considérés comme utiles à l'agriculture et ne décrit pas à lui seul l'ensemble des règles applicables aux métiers utilisant des plumes.

DT 2 : RÉPARTITION DES ORIGINES DÉCLARÉES DES ACHATS DE MATIÈRES PLUMASSIÈRES D'UN ATELIER PARISIEN

Relevé de cas construit pour l'épreuve. Les pourcentages correspondent à la part des achats de l'atelier pour chaque année. « France » désigne les achats déclarés comme provenant de France ; « autres pays de l'Union européenne » et « pays hors Union européenne » désignent les autres origines déclarées. Les données ne renseignent ni l'espèce concernée, ni le mode d'obtention, ni la conformité réglementaire des matières.

Origines déclarées des achats, en pourcentage

Origine déclarée	2010	2025
France	55 %	30 %
Autres pays de l'Union européenne	30 %	35 %
Pays hors Union européenne	15 %	35 %

Relevé de cas fourni pour l'épreuve. Total par année : 100 %.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les deux dernières colonnes à partir des données du DT 2. Indiquez l'évolution en points de pourcentage entre 2010 et 2025, puis le sens de l'évolution.

Évolution des origines déclarées des achats

Origine déclarée	Évolution entre 2010 et 2025 en points de pourcentage	Sens de l'évolution
France	.....	.....
Autres pays de l'Union européenne	.....	.....
Pays hors Union européenne	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.